Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212201271-20251211-2025_12_113-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 DECEMBRE 2025 A 18 H 30
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le onze décembre à 18h30, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur PARANTHOËN Henri, le Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **12**

Présents ou représentés : **11**

Présents : M. PARANTHOËN Henri, Mme LE COQ Annyvonne, M. ANDRE Yanick, Mme LE BRIAND Fabienne, M. MENOU Laurent, Mme HERVO Claudine, M. JUMEL Yoann, Mme CONAN Amélie, Mme CHEREL Jeanne, Mme GUILLOU Catherine

Représentée : Mme BLONDEL Christine par procuration à Mme LE COQ Annyvonne

Absent : M. GUILLOU Loïc

Secrétaire de séance : M. JUMEL Yoann

Date d'envoi de la Convocation : 5 décembre 2025

DELIBERATION 2025-12-113 : BUDGET PORT DE PLAISANCE : DECISION MODIFICATIVE N°2025-02
Rapporteur : Mme Annyvonne LE COQ, Adjointe en charge des finances

Mme LE COQ informe les membres du conseil municipal que des virements de crédits doivent être réalisés sur le budget port de plaisance 2025, en section de fonctionnement.
En effet, lors de la séance du 13 novembre dernier, le conseil municipal a voté une remise gracieuse d'un montant de 1 365€ TTC à l'encontre des héritiers du propriétaire du bateau « Bon Espoir ». Il est nécessaire d'intégrer cette remise gracieuse au budget.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6061 : Fournitures non stockables (eau, énéergie..)	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	**1 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
D-6718 : Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0.00 €	1 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles	**0.00 €**	**1 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**1 000.00 €**	**1 000.00 €**	**0.00 €**	**0.00 €**
Total Général		**0.00 €**		**0.00 €**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,
Vu la délibération n°2025-11-107 en date du 13 novembre 2025,
Vu l'avis favorable de la commission plénière du 8 décembre 2025,

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212201271-20251211-2025_12_113-DE

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :
✓ De valider la proposition de décision modificative n°2025-02 du budget port de plaisance comme présentée ci-dessus ;
✓ D'autoriser M. le Maire ou un adjoint à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Yoann JUMEL

Le Maire,
Henri PARANTHOËN

MAIRIE DE LEZARDRIEUX
(Côtes-d'Armor)